



Versement 1863 W 1-61

Identification

Intitulé/ Analyse : Élections européennes de 2019 et élections municipales et communautaires de 2014. Organisation et résultats

Dates extrêmes : 2011 ~ 2020

Importance matérielle : 6,88 m.l.

Contexte

Service producteur : Bureau des élections et des missions de proximité

Service versant : Préfecture de l'Aube

N° d'entrée du versement : 58987

Date d'entrée du versement : 17/07/2020

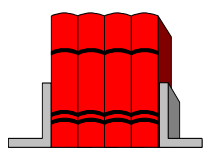
Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité : 01/01/2071

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : 05/01/2022



Présentation

Présentation du contenu du versement et de la structure

Ce versement du Bureau des élections et des missions de proximité concerne les élections européennes de 2019 ainsi que les élections municipales et communautaires de 2014.

Tris et éliminations pratiqués

Les éliminations réglementaires ont été effectuées en suivant l'Instruction DPACI/RES/2004/01 du 5 janvier 2004 relative aux élections politiques postérieures à 1945.

Il s'agit de documents qui à l'issue de leur durée d'utilité administrative n'ont pas vocation à être conservés.

Mode(s) de classement et consultation des dossiers

Pour chaque élection, les procès-verbaux des résultats des opérations électorales sont classés par ordre alphabétique des communes.

Sources complémentaires aux Archives départementales de l'Aube

Sous-série 3 M	An VII-[1946]
1084 W 1-453	Élections politiques et socioprofessionnelles, organisation et résultats, listes électorales (1973-1987)
1196 W 1-143	Organisation et déroulement des élections politiques et professionnelles (1983-1992)
1381 W 1-57	Élections politiques (1958-1981)
1474 W 1-69	Elections cantonales de 1998 Elections municipales de 2001. Elections cantonales de 2004. Elections municipales et cantonales de 2008
1488 W 1-265	Élections politiques et professionnelles (1978-2002)
1491 W 1- 235	Élections politiques. Organisation et résultats (1992-1999)
1493 W 1-385	Elections politiques et professionnelles (1999-2007)
1590 W 1-973	Elections politiques et professionnelles. Organisation et résultats (1982-2009)

- 1667 W 1-411 Elections politiques et professionnelles. Organisation et résultats
(1992-2015)
- 1853 W 1-83 Elections politiques et professionnelles. Organisation et résultats
(2008-2019)



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. À ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le livre II du Code du patrimoine (art. L 213-2).

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008.

Les archives publiques sont communicables de plein droit (art. L. 213-1 du Code du Patrimoine). Cependant, des délais spéciaux - suivant le contenu du document- de 25, 50, 75 ou 100 ans à compter de la date du document, de 25 ans à compter de la date de décès de la personne ou de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne sont prévus par l'article L. 213-2 du Code du Patrimoine.

Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

En vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le Code du patrimoine relative à la vie privée (art. L 213-2), certains dossiers de ce versement ne sont pas communicables avant un délai de 50 ans (respect de la vie privée).

La date de communicabilité indiquée est calculée en fonction du document le plus récent et ne concerne pas l'intégralité des documents.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-31	Elections européennes de 2019	2019
32-62	Elections communales et communautaires de 2014	2011-2020
<i>32-33</i>	<i>Organisation</i>	<i>2013-2014</i>
<i>34-53</i>	<i>Candidatures</i>	<i>2013-2014</i>
<i>54-57</i>	<i>Résultats</i>	<i>2014</i>
<i>58-59</i>	<i>Démission</i>	<i>2014-2020</i>
<i>60-61</i>	<i>Elections partielles complémentaires</i>	<i>2011, 2014-2019</i>

1863 W 1-61 Préfecture de l'Aube / Direction de la citoyenneté, de la légalité et des collectivités locales / Bureau des élections et des missions de proximité

2011 - 2020

1863 W 1 ~ 31 Élections européennes de 2019

Listes d'émargements

2019 - 2019

1863 W 1 D'Ailleville à Avreuil.

2019 - 2019

1863 W 2 De Bagnaux-la-Fosse à Bayel.

2019 - 2019

1863 W 3 De Bercenay-en-Othe à Brienne-la-Vieille.

2019 - 2019

1863 W 4 De Brienne-le-Château à Chaource.

2019 - 2019

1863 W 5 La Chapelle-Saint-Luc.

2019 - 2019

1863 W 6 De Chapelle-Vallon à Crancey.

2019 - 2019

1863 W 7 De Creney-près-Troyes à Etrelles-sur-Aube.

2019 - 2019

1863 W 8 De Faux-Villecerf à Isle-Aumont.

2019 - 2019

1863 W 9 De Jasseines à Longeville-sur-Mogne.

2019 - 2019

1863 W 10 De Longpré-le-Sec à Marnay-sur-Seine.

2019 - 2019

1863 W 11 De Marolles-les-Bailly à Montigny-les-Monts.

2019 - 2019

1863 W 12	De Montmartin-le-Haut à Nogent-sur-Aube.	2019 - 2019
1863 W 13	De Nogent-sur-Seine à Petit-Mesnil.	2019 - 2019
1863 W 14	De Piney à Proverville.	2019 - 2019
1863 W 15	De Prugny à La Rivière-de-Corps.	2019 - 2019
1863 W 16	Romilly-sur-Seine, bureaux 1 à 4.	2019 - 2019
1863 W 17	Romilly-sur-Seine, bureaux 6 à 9.	2019 - 2019
1863 W 18	De Roncenay à Ruvigny.	2019 - 2019
1863 W 19	De Saint-André-les-Vergers à Saint-Christophe-Dodinicourt.	2019 - 2019
1863 W 20	De Sainte-Maure à Sainte-Savine.	2019 - 2019
1863 W 21	De Saint-Etienne-sous-Barbuise à Saint-Julien-les-Villas.	2019 - 2019
1863 W 22	De Saint-Léger-près-Troyes à Saint-Parres-les-Vaudes.	2019 - 2019
1863 W 23	De Saint-Phal à Trouans.	2019 - 2019
1863 W 24	Troyes, bureaux 101 à 105 (Hôtel de ville, Diderot, Le Moderne.	2019 - 2019

1863 W 25	Troyes, bureaux 106 à 109 (14 juillet, Auguste Millard, Espace Saint-Jacques).	2019 - 2019
1863 W 26	Troyes, bureaux 201 à 204 (Jules Ferry, Charles Chevalier), bureaux 301 à 302 (Preize).	2019 - 2019
1863 W 27	Troyes, bureaux 303 à 304 (Vassaules), bureaux 401 à 403 (Blossières et Sénardes).	2019 - 2019
1863 W 28	Troyes, bureaux 501 à 505 (Terrasses, Paul Bert).	2019 - 2019
1863 W 29	Troyes, bureaux 506 à 509 (Jean Macé, Édouard Vaillant).	2019 - 2019
1863 W 30	De Vailly à Villemorien.	2019 - 2019
1863 W 31	De Villemoyenne à Yèvres-le-Petit.	2019 - 2019
1863 W 32 ~ 61	Élections municipales et communautaires de 2014	2011 - 2020
1863 W 32 ~ 33	Organisation	2013 - 2014
1863 W 32	Dossier d'organisation. Rapport d'ensemble, mémentos, questions polémiques restées sans réponse, accès au processus électoral aux personnes en situation de handicap, instructions, vote par procuration.	2013 - 2014
1863 W 33	Réunions préparatoires. Comptes rendus du comité de pilotage et du groupe de travail.	2013 - 2014
1863 W 34 ~ 53	Candidatures	2013 - 2014

1863 W 34 ~ 34	Enregistrement	
		2013 - 2014
1863 W 34	Dimensionnement du dispositif, déclaration de situation patrimoniale (instructions), tirage au sort de l'ordre des emplacements d'affichage, procès-verbaux de constat de clôture des déclarations par huissiers.	
		2013 - 2014
1863 W 35 ~ 53	Déclarations des candidats	
		2014 - 2014
1863 W 35	D'Aix-en-Othe à Avreuil.	
		2014 - 2014
1863 W 36	De Bagneux-la-Fosse à Bragelogne-Beauvoir.	
		2014 - 2014
1863 W 37	De Bréviandes à Chamoy.	
		2014 - 2014
1863 W 38	De Champigny-sur-Aube à Chessy-les-Prés.	
		2014 - 2014
1863 W 39	De Clérey à Dommartin-le-Coq.	
		2014 - 2014
1863 W 40	De Dosches à Fontvannes.	
		2014 - 2014
1863 W 41	De Fralignes à Jully-sur-Sarce.	
		2014 - 2014
1863 W 42	De Lagesse à Luyères.	
		2014 - 2014
1863 W 43	De Macey à Messon.	
		2014 - 2014
1863 W 44	De Metz-Robert aux Noës-près-Troyes.	
		2014 - 2014

1863 W 45	De Nogent-en-Othe à Polisy.	2014 - 2014
1863 W 46	De Pont-Sainte-Marie à Rouilly-Saint-Loup.	2014 - 2014
1863 W 47	De Rumilly-les-Vaudes à Sainte-Maure.	2014 - 2014
1863 W 48	Sainte-Savine.	2014 - 2014
1863 W 49	De Saint-Etienne-sous-Barbuise à Saint-Lyé.	2014 - 2014
1863 W 50	De Saint-Mards-en-Othe à Torcy-le-Petit.	2014 - 2014
1863 W 51	De Torvilliers à Vallières.	2014 - 2014
1863 W 52	De Vanlay à Villemoyenne.	2014 - 2014
1863 W 53	De Villeneuve-au-Chemin à Vulaines.	2014 - 2014
1863 W 54 - 57	Résultats	2014 - 2014
1863 W 54 - 56	Élection des maires et des adjoints	
Procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints, tableau du Conseil municipal, feuille de proclamation annexée au procès-verbal, liste des conseillers communautaires		2014 - 2014
1863 W 54	D'Aix-en-Othe à Luyères.	2014 - 2014
1863 W 55	De Macey à Ruvigny.	2014 - 2014

1863 W 56	De Saint-André-les-Vergers à Vulaines.	2014 - 2014
1863 W 57 - 57	Commission chargée du contrôle des opérations de vote pour la ville de Troyes	2014 - 2014
1863 W 57	Rapport.	2014 - 2014
1863 W 58 - 59	Démissions	
Lettre de démission, correspondance		2014 - 2020
1863 W 58	Des conseillers.	2014 - 2020
1863 W 59	Des maires et des adjoints.	2014 - 2019
1863 W 60 - 61	Élections partielles complémentaires	
Correspondance, procès-verbal des opérations électorales, feuille d'émargement		2011 - 2019
1863 W 60	D'Arsonval à Géraudot.	2014 - 2019
1863 W 61	De Lignières à Vallières (également le dossier de Prusy pour 2011).	2011 - 2019